



Dossier de presse

2026

université
de **BORDEAUX**

ÉDITO

La génération 2030 entre à l'université

Il y a quelques semaines, ils étaient des milliers à franchir les portes de l'université de Bordeaux. Certain(e)s découvraient un amphithéâtre pour la première fois. D'autres cherchaient leur salle, leur chemin, leur place. Ils arrivaient avec leurs attentes, leurs interrogations, leurs ambitions, leurs doutes.

Ils ont pourtant un point commun. En 2030, ils seront, pour certain(e)s, déjà dans la vie active. Ils travailleront dans nos entreprises, nos hôpitaux, nos administrations, nos associations, nos collectivités. Ils concevront des solutions, prendront des décisions, soigneront, enseigneront, construiront, entreprendront. Certain(e)s deviendront aussi chercheur(euse)s. Ils et elles rejoindront les laboratoires où se fabriquent les connaissances qui permettront de mieux comprendre le monde et d'affronter les défis qui nous attendent. La génération 2030 est déjà là. Elle entre aujourd'hui à l'université. Cette réalité nous oblige.

Car 2030, c'est demain. Le moment où les effets du changement climatique pèseront davantage sur nos sociétés. Le moment où l'intelligence artificielle transformera les métiers, les organisations, l'accès aux savoirs. Le moment où les enjeux de souveraineté scientifique, technologique et industrielle occuperont une place centrale. Former la génération 2030, c'est accepter une responsabilité : préparer des étudiant(e)s à évoluer dans un monde en profonde transformation. Formation et recherche participent d'une même mission : préparer l'avenir.

À cette responsabilité académique s'ajoute une responsabilité plus large encore. Que doit une société à sa jeunesse ? La réponse ne peut se résumer à l'obtention d'un diplôme. Elle suppose des conditions d'études dignes, un accès au logement, à la santé, à la culture, à l'engagement. Elle suppose d'entendre les préoccupations qui s'exprimeront sur nos campus. Les mobilisations étudiantes font partie de la vie universitaire et traduisent les interrogations d'une génération. Notre responsabilité est de savoir les écouter, de préserver les conditions du dialogue et de permettre que ces débats puissent s'exprimer dans le respect des personnes, des idées et des missions de l'université. Cette responsabilité suppose également de maintenir une ambition forte pour l'enseignement supérieur et la recherche au moment même où les contraintes budgétaires pèsent sur l'ensemble des universités françaises. Car jamais elles n'ont été autant sollicitées. Pour former davantage. Pour accompagner les transitions. Pour innover. Pour renforcer la souveraineté scientifique du pays. Pour éclairer le débat public. Pourtant, partout en France, les tensions financières interrogent leur capacité à répondre durablement à ces attentes.



La question qui se pose n'est donc pas seulement celle des moyens accordés aux universités. Elle est celle de l'investissement que l'on choisit de consacrer à l'avenir. Le rapport remis cet été à l'issue des Assises du financement des universités le montre avec une grande clarté : les charges imposées aux établissements augmentent désormais plus vite que leurs ressources. L'équilibre devient chaque année plus fragile. À terme, c'est notre capacité à maintenir une offre de formation ambitieuse, une recherche de haut niveau et un service public accessible à toutes et tous qui est en jeu.

À l'université de Bordeaux, nous avons choisi de répondre à cette exigence en nous dotant d'un cap clair. La signature, le 7 juillet dernier, de notre Contrat d'objectifs, de moyens et de performance couvrant l'ensemble de nos missions marque une étape importante. Ce COMP fixe notre feuille de route jusqu'en 2030 et réaffirme des choix stratégiques assumés : donner la priorité à nos missions premières, la formation et la recherche. Ce contrat constitue également un cadre de dialogue renouvelé avec l'État et l'ensemble de nos partenaires (organismes nationaux de recherche, rectorat, Crous, collectivités territoriales, Agence régionale de santé, CHU) afin de mieux articuler nos priorités et de renforcer la cohérence des politiques publiques autour d'une stratégie commune.

En plus de la dotation socle, le COMP s'accompagne d'un soutien supplémentaire de l'État de 19,6 millions d'euros sur cinq ans : c'est un signal positif qui traduit la volonté d'accompagner nos priorités. Mais il ne couvre qu'une partie des besoins structurels de notre établissement. Pour transformer durablement cette ambition en résultats, les moyens accordés aux universités devront être à la hauteur.

Derrière les objectifs, les indicateurs et les projets, il y a une conviction simple : nous travaillons aujourd'hui pour celles et ceux qui construiront 2030. Investir dans les universités, c'est investir dans celles et ceux qui construiront notre avenir commun.

Dean Lewis
Président de l'université de Bordeaux

Une nouvelle équipe de gouvernance

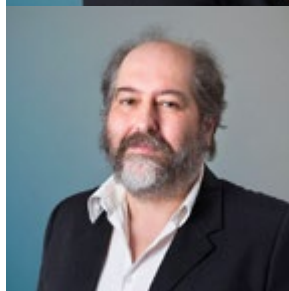
Entrée en fonction au début de l'année 2026, la nouvelle équipe de gouvernance porte l'ambition d'une université toujours plus attractive, innovante et engagée au service de ses étudiants, de la recherche et des territoires.

photos © Gautier Dufau (sauf mentions contraires)



Affaires institutionnelles

Catherine Gauthier
vice présidente en charge du Conseil d'administration



Karim Belabas
vice-président en charge du numérique



Denis Teissandier
vice-président en charge du patrimoine, de l'environnement et de l'aménagement

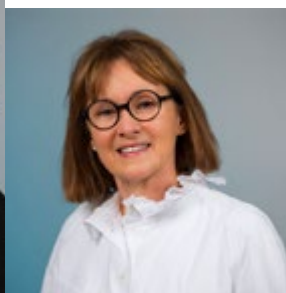


Philippe Moretto
vice-président en charge des transitions

Responsabilité sociale



Graziella Goglio,
vice présidente en charge des ressources humaines et de l'action sociale



Christine Couture
vice présidente en charge des conditions et environnements de travail



Véronique Bertile
vice-présidente en charge de l'égalité, de la diversité et de l'inclusivité

Recherche



Jean-René Cazalets
vice-président en charge de la recherche



Aurélie Bedel
vice-présidente déléguée
à l'interdisciplinarité



Virginie Postal
vice-présidente en charge du
dialogue Sciences & société et
Science ouverte



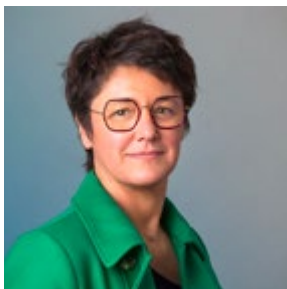
Xavier Blanc
vice-président en charge
de l'intelligence artificielle

Formation et vie étudiante

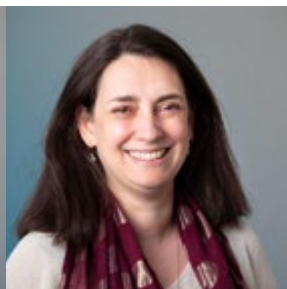
Pascal Lecroart
vice-président en charge de la
formation et de la vie universitaire



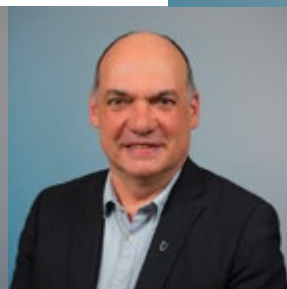
© Arthur Péquin



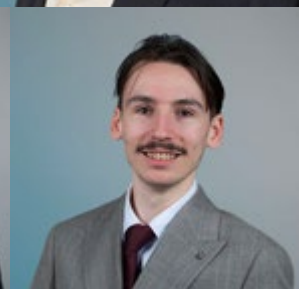
Laurence Geny-Denis
vice-présidente en charge
de la formation tout au long
de la vie



Estèle Jouison
vice-présidente en charge de
l'orientation, de l'insertion
professionnelle et des
territoires



Bernard Muller
vice-président en charge de la
vie étudiante et vie de campus



Eliott Viviant-Sauger
vice-président étudiant du
Conseil académique

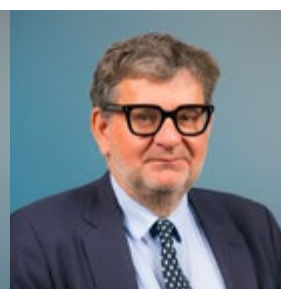
Rayonnement et impact



Etienne Duguet
vice-président en charge de l'innovation



Jessica Fouilloux-Thomasset
vice-présidente en charge
de l'international



Dominique Rebière
vice-président en charge
des relations entreprises
et filières



Jörg Schäfer
vice-président en charge
de l'Europe

© Hugues Bretheau

© Arthur Péquin

Chiffres clés de l'université

Les chiffres qui illustrent la force,
la diversité et l'impact de l'université
de Bordeaux en matière de formation,
de recherche, d'innovation et de
rayonnement international.

Plus de
étudiants

54 000

Plus de
doctorants

2 000

173 formations

en santé, droit, économie et gestion, sciences et technologies,
sciences humaines et sociales, sciences de l'ingénieur,
numérique, environnement ou encore vigne et vin
et plus de 60 parcours internationaux

22 sites

en Nouvelle-Aquitaine

Budget initial 2026 :

676

millions d'euros

180 hectares
dont 130 intra-rocade

Top 1 %
des universités mondiales (classement de Shanghai)

3^e employeur public
de Nouvelle-Aquitaine (hors Éducation nationale)

6 400 personnels

3 380
enseignants-chercheurs et chercheurs

71 structures de recherche
(dont **59 laboratoires** de recherche
et **14 unités** de services en soutien à la recherche)

2^e université
au niveau du dépôt de brevets (après l'université Grenoble Alpes,
d'après le palmarès 2025 des déposants de brevets INPI)

Plus de **200** start-up
créées par des étudiants depuis 2016 via l'incubateur
UbeeLab 2014

34 LabCom (au 31 décembre 2025)

9 Parmi les universités françaises
détentrices du label d'excellence Idex



Maîtriser les ressources sans renoncer à l'ambition

Dans un contexte durablement contraint pour les finances publiques, l'université poursuit un objectif clair : préserver sa capacité d'agir tout en garantissant l'excellence de ses missions de cœur : la formation et la recherche. La signature du COMP 2026-2030 ouvre de nouvelles perspectives mais impose également une gestion rigoureuse et des choix structurants pour assurer la soutenabilité économique du modèle universitaire.

Le Contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) 2026-2030 à 100 % des missions ouvre une nouvelle étape dans les relations entre l'État et les universités. Au-delà d'un document stratégique, il devient un véritable outil de pilotage, qui articule les ambitions de l'établissement, les moyens qui lui sont accordés et les résultats attendus.

À l'université de Bordeaux, ce contrat, signé le 7 juillet 2026 à Bordeaux, en présence de Philippe Baptiste, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, et des partenaires, ne traduit pas un changement de cap, mais une nouvelle manière de conduire le projet d'établissement. Plus intégré, plus transversal et davantage adossé à des financements identifiés, le COMP accompagne les grandes missions de l'université, dans un contexte où les contraintes budgétaires imposent de mieux prioriser les actions et de renforcer leur cohérence.

Faire coïncider stratégie et moyens

Jusqu'à présent, les universités signaient avec l'État un contrat quinquennal qui définissait leurs grandes orientations stratégiques. Ces contrats constituaient une feuille de route, mais ils n'étaient pas directement associés à des moyens financiers. Le financement reposait essentiellement sur une dotation annuelle de fonctionnement socle, à laquelle venaient s'ajouter des crédits complémentaires, notamment obtenus dans le cadre du dialogue stratégique avec le rectorat. Les ambitions étaient donc pensées à cinq ans, tandis que les financements continuaient d'être ajustés d'une année sur l'autre. Par ailleurs, l'université s'appuie sur 35 % de ressources propres, hors dotation. Le COMP fait évoluer cette logique. Il vise à mieux articuler stratégie et budget en contractualisant une partie des financements autour d'objectifs précis, d'engagements réciproques et d'indicateurs de suivi.

« L'objectif est de remettre en articulation la stratégie que nous fixons sur cinq ans, les moyens qui l'accompagnent et l'adéquation entre les deux. »

Catherine Gauthier, vice présidente en charge du Conseil d'administration

Le changement est également d'ordre organisationnel. Le premier COMP (2023-2025) de l'université de Bordeaux était avant tout construit autour d'un ensemble de projets identifiés. Le contrat 2026-2030, à 100 % des missions, change d'échelle. Il ne concerne plus seulement des actions spécifiques : il irrigue l'ensemble des missions de l'établissement.

Formation, recherche, ressources humaines, patrimoine immobilier, systèmes d'information, vie universitaire ou encore relations partenariales sont concernés. L'objectif est que chaque vice-présidence, chaque direction générale adjointe, chaque composante et chaque service s'approprie ce cadre commun et l'intègre à son activité.



Cette évolution traduit une conception plus globale du pilotage de l'université. Le COMP n'est plus un dispositif venant s'ajouter aux politiques existantes ; il devient le cadre dans lequel elles se déploient.

Plus d'une soixantaine de personnes ont participé à sa rédaction : vice-présidences, directions générales adjointes, directions métiers, composantes et services. Ce travail collectif a permis de transformer des orientations politiques en engagements opérationnels, assortis d'objectifs, d'indicateurs et de livrables. Pour Maureen Braquessac, directrice générale des services adjointe déléguée au pôle Pilotage et aide à la stratégie, cette démarche constitue également un exercice de coordination. Elle a conduit les différentes parties prenantes de l'université à construire une vision partagée des priorités et à mieux articuler leurs actions à l'échelle de l'établissement et de son environnement régional.

Les ambitions de l'université

Le COMP ne redéfinit pas les ambitions de l'université de Bordeaux. Il les actualise au regard des contraintes actuelles et leur donne un cadre plus opérationnel.

L'attractivité demeure l'une des signatures du projet d'établissement. L'offre de formation est pensée en lien avec les besoins des territoires et des partenaires. Les politiques de recherche, les grands programmes nationaux et européens, les transitions écologique et numérique ou encore les coopérations territoriales sont désormais davantage articulées afin qu'elles contribuent ensemble aux missions fondamentales de l'université. Cette logique d'intégration constitue l'un des apports majeurs du contrat. Il ne s'agit plus de juxtaposer des financements ou des projets, mais de faire converger l'ensemble des ressources vers un même projet d'établissement.

Les Living Labs illustrent cette ambition. En réunissant chercheur(euse)s, enseignant(e)s, personnels administratifs, étudiant(e)s et partenaires autour de problématiques concrètes du territoire, ils incarnent une université capable d'expérimenter collectivement des réponses aux grands enjeux contemporains tout en renforçant ses missions de formation et de recherche.

Un levier financier

Le COMP s'accompagne également d'une enveloppe financière dédiée. À Bordeaux, l'université avait construit son projet en anticipant une dotation représentant environ 1 % de sa subvention annuelle, soit près de 4 millions d'euros par an. Le montant finalement obtenu est légèrement supérieur à cette estimation.

En plus de la dotation socle, un bonus contractuel de 19,6 millions d'euros sur cinq ans a été accordé.

L'enjeu n'était toutefois pas de multiplier les nouvelles actions.

« Ce n'était pas un COMP à n'importe quel prix. Nous avons fait le choix de renforcer nos missions cœur que sont la formation et la recherche, plutôt que d'ajouter de nouvelles activités. »

Catherine Gauthier, vice présidente en charge du Conseil d'administration

Le COMP apporte donc une trajectoire financière à l'établissement, mais il ne modifie pas à lui seul la situation financière de l'université. Comme l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur, l'université de Bordeaux doit faire face à une progression continue de ses dépenses obligatoires : évolution de la masse salariale, hausse des coûts de fonctionnement, crise énergétique, inflation, non-compensation par l'État de mesures nationales. L'établissement doit poursuivre un plan de soutenabilité financière auquel il n'aurait, de toute façon, pas pu échapper. Car la vocation du COMP n'est pas de redresser les finances : il permet de sécuriser certaines politiques prioritaires, de maintenir la cohérence des missions fondamentales et d'offrir une visibilité accrue sur les actions conduites. Il constitue un outil de pilotage qui accompagne la stratégie de l'établissement, sans se substituer aux réflexions plus globales sur le financement de l'enseignement supérieur.

Une stratégie partagée

Comme tout contrat conclu avec l'État, le COMP prévoit un suivi régulier de sa mise en œuvre. Quinze indicateurs permettront d'évaluer les résultats obtenus. Huit sont définis au niveau national ; les autres sont élaborés par les établissements et leurs partenaires régionaux.

Ils concernent notamment la trajectoire financière, les ressources propres, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, l'accompagnement des chercheur(euse)s vers les projets européens ou encore la capacité de l'université à faire évoluer son offre de formation.

Au-delà des indicateurs, le COMP traduit une évolution plus profonde de la gouvernance universitaire. Il invite à penser l'établissement de manière plus collective, plus transversale et davantage inscrite dans son écosystème. En rapprochant stratégie, moyens, évaluation et partenariats, il offre un cadre partagé pour accompagner les transformations et conforter les missions de service public de l'université de Bordeaux. ■





© Gautier Dufau

FOCUS

Enseignant(e)s-chercheur(euse)s :
préparer la relève

Dans les dix prochaines années, l'université de Bordeaux sera confrontée à un défi majeur : le renouvellement d'une part importante de ses enseignant(e)s-chercheur(euse)s. Près de 400 départs à la retraite sont attendus d'ici 2035, soit environ un tiers des effectifs actuels. Dans certaines communautés scientifiques aux effectifs plus réduits, l'impact pourrait être encore plus marqué, avec des départs pouvant concerner plus d'une personne sur deux.

Cette situation n'est pas propre à Bordeaux : elle concerne l'ensemble des universités françaises, qui devront simultanément attirer les mêmes profils scientifiques. Pour l'université de Bordeaux, l'enjeu n'est donc pas uniquement de remplacer les départs à venir, mais d'anticiper dès aujourd'hui les compétences dont l'établissement aura besoin demain, en lien avec ses ambitions scientifiques, ses formations et les évolutions de la société.

« Nous ne voulons pas subir les départs à la retraite ; nous voulons les anticiper pour construire l'université dont nous aurons besoin dans dix ans. »

Graziella Goglio, vice-présidente en charge des ressources humaines et de l'action sociale

Anticiper les besoins scientifiques

Le Contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) constitue un levier pour faire évoluer la politique de ressources humaines de l'établissement. L'objectif est de passer d'une logique de remplacement poste par poste à une approche prospective : quels seront les besoins de l'université dans dix ans ? Quelles compétences faudra-t-il renforcer en recherche et en formation ? Comment accompagner les évolutions des disciplines ?

Cette démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences conduit les communautés scientifiques à se projeter sur le long terme, en prenant en compte à la fois les départs programmés, les transformations des champs disciplinaires et les priorités stratégiques de l'établissement.

« L'enjeu est de ne pas raisonner uniquement à partir des postes qui vont se libérer, mais de réfléchir aux compétences dont nous aurons besoin demain. Les départs à la retraite sont aussi une opportunité pour construire de nouvelles dynamiques scientifiques. »

Graziella Goglio, vice-présidente en charge des ressources humaines et de l'action sociale

Attirer de nouveaux talents

Le renouvellement des enseignant(e)s-chercheur(euse)s représente toutefois un défi d'attractivité. Les universités françaises seront nombreuses à rechercher des profils similaires, alors que les viviers de recrutement évoluent et que les carrières académiques attirent moins spontanément les jeunes chercheurs dans certaines disciplines.

L'université de Bordeaux souhaite agir sur plusieurs leviers : mieux faire connaître le métier d'enseignant-chercheur auprès des étudiant(e)s et doctorant(e)s, améliorer les conditions d'accueil des nouveaux recrutés et renforcer l'accompagnement des débuts de carrière.

Parmi les pistes envisagées figurent, notamment, la mise en place d'un dispositif de mentorat pour les nouveaux maîtres de conférences, afin de les accompagner dans leur trajectoire professionnelle, leurs choix de carrière et leur intégration dans l'établissement.

« Quand un enseignant-chercheur arrive dans un établissement, il doit se sentir attendu. L'accueil, l'accompagnement dans les premières années et la capacité à donner les moyens de développer ses projets sont des éléments essentiels d'attractivité. »

Graziella Goglio, vice-présidente en charge des ressources humaines et de l'action sociale

Si les établissements publics ne disposent pas de marges de manœuvre sur les rémunérations, encadrées par les grilles nationales de la fonction publique, l'université de Bordeaux entend agir sur d'autres facteurs d'attractivité : les conditions de travail, la défense de la liberté académique, les possibilités de construire des projets et l'accompagnement des parcours professionnels.

Préserver les expertises

Cette anticipation doit également permettre d'ouvrir des réflexions sur l'évolution des disciplines et sur les coopérations à développer à l'échelle régionale et nationale. Certaines communautés scientifiques, lorsqu'elles comptent peu de spécialistes, nécessitent une attention particulière afin de garantir la continuité des formations et du potentiel de recherche.

L'objectif n'est pas de maintenir artificiellement toutes les organisations existantes, mais de construire des équilibres permettant de préserver les domaines d'excellence et de renforcer les complémentarités avec les partenaires académiques. Cette approche s'inscrit dans la volonté de consolider un maillage territorial cohérent de l'université de Bordeaux, en articulation avec l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur, afin de garantir une offre de formation accessible, lisible et adaptée aux besoins des étudiant(e)s comme aux réalités des territoires.

Dans cette perspective, l'université de Bordeaux prépare un schéma directeur des ressources humaines qui devra formaliser cette stratégie à long terme. Il constituera l'un des livrables du COMP et traduira une ambition : faire des ressources humaines un véritable levier de la stratégie scientifique de l'établissement. ■





Comment former aux métiers de demain ?

Face aux profondes mutations du monde du travail, l'université de Bordeaux poursuit la transformation de son offre de formation. Parcours plus flexibles, interdisciplinarité, adaptation aux besoins des territoires et accompagnement renforcé des étudiants : ces orientations figurent au cœur du contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) 2026-2030.

Les métiers exercés par les étudiant(e)s d'aujourd'hui évolueront profondément au cours des prochaines années. Intelligence artificielle, transition écologique, nouvelles organisations du travail ou évolution des attentes des employeurs transforment les compétences recherchées et rendent les parcours professionnels de moins en moins linéaires.

Pour répondre à ces enjeux, l'université de Bordeaux poursuit l'adaptation de son offre de formation. Cette stratégie, inscrite dans le contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) 2026-2030, s'inscrit dans une dynamique engagée depuis plusieurs années afin de construire une université plus agile, plus ouverte et davantage attentive à la diversité des parcours étudiants.

Des parcours plus souples

L'établissement développe progressivement des formations plus modulaires et pluridisciplinaires afin de permettre aux étudiant(e)s de construire des parcours adaptés à leurs projets personnels et professionnels sans transiger pour autant sur la qualité des diplômes. C'est un vrai défi. Au-delà des connaissances disciplinaires, les formations accordent une place croissante aux compétences transversales devenues incontournables : maîtrise des outils numériques et de l'intelligence artificielle, compréhension des transitions environnementales et sociétales, travail collaboratif, esprit critique ou encore capacité d'adaptation. Bien évidemment, la personnalisation n'implique pas que l'étudiant choisisse n'importe quelle UE pour valider un diplôme national. Il s'agit seulement d'introduire plus de souplesse dans les parcours étudiants pour mieux répondre à leur diversité.

Cette évolution concerne également l'organisation des formations à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, avec l'objectif de faciliter les passerelles entre les sites universitaires et d'offrir davantage de souplesse aux étudiant(e)s.

« Le COMP nous permet d'accélérer des transformations déjà engagées. Notre objectif est de proposer des parcours plus flexibles, plus modulaires et mieux adaptés à la diversité des publics. Nous devons préparer les étudiants à des métiers qui évoluent rapidement, mais aussi leur donner les capacités de se réinventer tout au long de leur vie professionnelle. »

Pascal Lecroart, vice-président Formation et vie universitaire

Quels besoins dans les territoires ?

L'université poursuit également un travail d'analyse de son offre de formation afin de mieux répondre aux attentes des étudiant(e)s comme aux besoins des territoires.

Plusieurs critères sont pris en compte : l'attractivité des formations, les effectifs, la réussite des étudiants, leur insertion professionnelle, leur poursuite d'études, l'adossement à la recherche ainsi que les besoins exprimés par les acteurs socio-économiques. L'objectif est d'identifier les formations à renforcer, à faire évoluer ou, lorsque cela s'avère nécessaire, à réorienter.

« Lorsqu'une formation rencontre des difficultés, nous engageons un dialogue avec les équipes pour comprendre la situation et envisager les évolutions nécessaires. Notre responsabilité est d'interroger régulièrement la pertinence de notre offre de formation. »

Pascal Lecroart, vice-président Formation et vie universitaire

La licence professionnelle Métiers de l'énergie, de l'environnement et du génie climatique, proposée sur le campus d'Agen, illustre cette démarche. Malgré des besoins réels dans le secteur, la formation ne parvenait plus à recruter suffisamment d'étudiants pour assurer sa pérennité, avec seulement trois inscrits lors de la dernière rentrée. Une situation qui conduit l'université à adapter son offre afin de mieux répondre aux réalités locales.



© Arthur Péquin

FOCUS

Études de santé : une nouvelle voie d'accès à partir de 2027

À la rentrée 2027, l'université de Bordeaux mettra en œuvre la réforme nationale de l'accès aux études de santé. Le système actuel PASS-LAS laissera place à une voie d'entrée unique : la « licence portail santé ». Cette évolution répond à un constat partagé par les universités, le rectorat et le ministère. Si la réforme de 2020 a permis de diversifier les parcours d'accès aux études de santé, elle n'a atteint que partiellement certains de ses objectifs, notamment en matière de diversification sociale et territoriale. « La réforme avait notamment pour ambition de favoriser l'accès aux études de santé pour les jeunes des territoires, avec l'espoir qu'ils puissent ensuite revenir exercer près de chez eux. Or les résultats observés aujourd'hui sont plus contrastés », explique Pascal Lecroart, vice-président Formation

et vie universitaire. Un constat qui interroge alors même que les besoins en professionnels de santé demeurent importants dans de nombreux territoires.

À partir de 2027, tous les étudiant(e)s passeront par une première année commune associant enseignements de santé, enseignements disciplinaires complémentaires et enseignements transversaux. Les étudiant(e)s qui valideront leur année mais, qui, en raison de leur classement, ne pourront pas accéder directement à la deuxième année de médecine, pharmacie, maïeutique ou odontologie, pourront poursuivre leur parcours en deuxième année de licence dans la discipline complémentaire qu'ils auront choisie. ■



© Gautier Dubau

Pour autant, l'établissement rappelle que cette réflexion ne consiste pas à ajuster mécaniquement les formations aux besoins immédiats du marché du travail. Sa mission demeure de former des diplômés capables d'évoluer tout au long de leur carrière, qu'ils rejoignent des entreprises, des collectivités, des organismes publics ou le monde de la recherche.

Orientation et réussite

L'université de Bordeaux souhaite également renforcer son dialogue avec le rectorat, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur afin de mieux coordonner l'orientation des futurs étudiant(e)s et les capacités d'accueil des établissements.

L'objectif est de rendre plus lisible l'ensemble des parcours possibles (universités, BTS, classes préparatoires ou établissements privés) tout en veillant à maintenir des conditions d'études favorables à la réussite.

« Notre responsabilité est double : permettre l'accès à l'enseignement supérieur et garantir les meilleures conditions de réussite. Il ne s'agit pas seulement d'accueillir davantage d'étudiant(e)s, mais de leur offrir un environnement qui leur permette de construire leur parcours et de réussir. »

Pascal Lecroart, vice-président Formation et vie universitaire

À travers le COMP 2026-2030, l'université de Bordeaux affirme ainsi une ambition : proposer une offre de formation capable d'évoluer avec les transformations de la société tout en plaçant la réussite des étudiants au cœur de sa stratégie. ■

Ce qui change avec le COMP

Avec le COMP 2026-2030, l'université de Bordeaux se dote d'une feuille de route partagée avec le rectorat pour accompagner les grandes transformations de la formation, de l'orientation et de la vie étudiante.

- Des indicateurs sur les capacités d'accueil, l'attractivité, la réussite, l'insertion, poursuite d'études, besoins socio-économiques, adossement à la recherche...
- Parcours plus modulaires et interdisciplinaires
- Coopération renforcée avec le rectorat et la Région sur l'orientation
- Adaptation plus rapide des formations aux besoins émergents
- Meilleure prise en considération des formations en tension

FOCUS

Territoires: un engagement au service de l'égalité des chances

Comment garantir l'égalité des chances lorsque l'on vit loin d'un grand campus universitaire ? Pour l'université de Bordeaux, la réponse passe par un engagement renouvelé en faveur des territoires. Au cœur de ses missions de service public, cet engagement vise à permettre à chaque jeune d'accéder à une formation de qualité et à de réelles perspectives d'avenir, où qu'il ou elle vive. Cet ancrage territorial ne se résume pas à la présence de formations sur des campus délocalisés (Agen, Dax, Mont-de-Marsan et Périgueux). Il repose aussi sur un dialogue étroit avec les collectivités, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les partenaires socio-économiques et les acteurs locaux afin de construire une offre cohérente avec les besoins des bassins de vie et d'emploi. Dans un contexte marqué par les évolutions démographiques, les contraintes budgétaires et les transformations des territoires, l'université fait le choix d'une présence territoriale repensée à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine. L'objectif n'est pas de maintenir artificiellement toutes les organisations existantes, mais de construire des équilibres permettant de préserver les domaines d'excellence, de renforcer les complémentarités avec les partenaires académiques et de conforter le maillage territorial de l'enseignement supérieur au service des étudiant(e)s et des territoires.

« La seule raison pour laquelle nous nous posons toutes ces questions, c'est parce que nous voulons être là pour les étudiant(e)s. C'est cette conviction qui guide notre action. Notre engagement envers les territoires ne consiste pas seulement à maintenir une présence : il s'agit de construire, avec l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur et des collectivités, des réponses durables qui garantissent l'égalité des chances, ouvrent le champ des possibles et répondent aux besoins des territoires. »

Estele Jouison, vice-présidente Orientation, insertion professionnelle et territoires de l'université de Bordeaux

Cette ambition se traduit également par une attention renforcée portée à l'orientation et à l'insertion professionnelle. L'enjeu est double : rendre les formations plus lisibles et accessibles aux jeunes de tous les territoires, tout en leur permettant d'élargir leurs horizons. La mission de l'université n'est pas de retenir les étudiant(e)s à tout prix, mais de leur donner les moyens de construire leur parcours, qu'il les conduise près de chez eux ou ailleurs, avec la possibilité, demain, de mettre leurs compétences au service de tous. ■

Donner aux étudiants les moyens de réussir

Avec le Contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) signé avec l'État, l'université de Bordeaux réaffirme une conviction : la réussite étudiante ne dépend pas uniquement de la qualité des formations. Elle repose aussi sur les conditions d'accueil, de santé et d'accompagnement offertes tout au long du parcours universitaire.

La réussite d'un(e) étudiant(e) ne se joue pas uniquement dans les amphithéâtres. C'est le pari que fait l'université de Bordeaux en inscrivant la vie étudiante parmi les priorités de son Contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) signé le 7 juillet dernier.

Pour les cinq prochaines années, l'établissement entend renforcer une politique déjà reconnue comme l'un de ses marqueurs en faisant évoluer son approche.

« Nous voulons penser l'expérience étudiante dans sa globalité. Il ne s'agit pas seulement d'accueillir les étudiant(e)s à la rentrée, mais de les accompagner à chaque étape de leur parcours, depuis les premiers contacts avec l'université jusqu'à leur entrée dans la vie citoyenne et professionnelle »

Bernard Muller, vice-président Vie étudiante et vie de campus.

Cette nouvelle stratégie sera traduite dans un schéma directeur de la vie étudiante, dont l'adoption est prévue fin 2026. Les parcours étudiants sont de plus en plus diversifiés et l'université en a aujourd'hui une connaissance plus fine. Étudiant(e)s salarié(e)s, étudiant(e)s internationaux(ales), personnes en situation de handicap, jeunes confrontés à des difficultés économiques ou à des problématiques de santé mentale : les profils, les situations et les parcours se diversifient et appellent des

réponses plus personnalisées. Depuis plusieurs années, l'université renforce ainsi ses dispositifs d'accompagnement, notamment grâce aux moyens apportés par la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), afin de mieux répondre aux besoins exprimés par les étudiant(e)s eux-mêmes.

L'université souhaite également renforcer le pouvoir d'agir des étudiant(e)s en faisant de la vie étudiante un espace d'engagement, d'initiative et de construction collective. Projets associatifs, initiatives citoyennes, actions culturelles ou environnementales : les campus sont des lieux d'apprentissage qui se prolongent au-delà des enseignements. L'objectif est de permettre à chaque étudiant(e) de devenir acteur ou actrice de son parcours, de son campus et, plus largement, des transformations de la société.

L'université souhaite, par ailleurs, renforcer l'information sur les droits et les dispositifs existants afin que chaque étudiant(e) puisse identifier rapidement les aides auxquelles il ou elle peut prétendre, qu'il s'agisse d'un accompagnement social, médical ou pédagogique.

Bien-être étudiant

Au-delà des enseignements, l'université entend faire de ses campus des espaces favorisant le bien-être et la réussite. Déjà engagée dans la démarche des campus promoteurs de santé, elle souhaite désormais amplifier les actions en faveur de la prévention, de la santé mentale, de l'activité physique et de l'alimentation durable.



À ce titre, le COMP de l'université de Bordeaux comporte un volet spécifique adossé à l'Agence régionale de santé, qui formalise et renforce les coopérations en matière de prévention, de santé étudiante et de territorialisation des formations en santé, avec un soutien financier dédié (lire par ailleurs).

Parmi les dispositifs appelés à se développer figure *Feel & Mouv'*, un programme qui permet aux étudiant(e)s d'évaluer leur condition physique avant d'être orienté(e)s, si besoin, vers des activités physiques adaptées. Les actions de lutte contre la sédentarité, comme les « pauses actives » proposées pendant les enseignements ou les animations organisées dès la rentrée universitaire, seront également poursuivies. L'objectif est clair : faire de la santé un levier de réussite au même titre que la qualité des formations.

L'autre évolution majeure concerne un autre volet, celui signé avec le Crous de Bordeaux-Aquitaine. Le COMP prévoit de renforcer la coordination entre les deux établissements afin d'offrir aux étudiant·es une offre de services plus lisible.

Programmation culturelle, prévention, communication, appels à projets, budgets

participatifs : plusieurs actions seront désormais construites conjointement.

COMP : un volet dédié à la santé

Ce volet spécifique du Contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) entre l'ARS Nouvelle-Aquitaine et l'université de Bordeaux renforce des coopérations déjà engagées, notamment autour des bilans de prévention et de la formation aux premiers secours en santé mentale, avec un soutien financier renforcé. Il accompagne également une priorité nationale : le développement et la territorialisation des études de santé. À ce titre, l'ARS mobilise 3,40 M€ en année pleine pour cofinancer 70 postes de professeurs associés répartis entre les universités de Bordeaux, Poitiers et Limoges. Au total, le ministère chargé de la Santé contribuera à hauteur de 4,50 M€ aux COMP des universités de Nouvelle-Aquitaine.

« La vie étudiante est déjà un marqueur fort de l'université de Bordeaux. Avec le COMP, nous ne repartons pas d'une page blanche. Nous franchissons une nouvelle étape en structurant davantage nos actions, en les inscrivant dans la durée et en renforçant nos partenariats, notamment avec le Crous »

Bernard Muller.

Au-delà des projets eux-mêmes, cette coopération traduit une volonté commune : simplifier le parcours des étudiants et mieux articuler les compétences et les complémentarités des différents acteurs de la vie étudiante. ■

En CHIFFRES

5012 secouristes ont été formés aux premiers secours en santé mentale depuis le lancement du dispositif en 2019. L'université est le premier établissement français en nombre de secouristes PSSM formés. Elle investit 200 000 € par an dans ce programme, avec le soutien de l'Agence régionale de santé (ARS), de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la CVEC. En juin 2025, elle a signé une convention de partenariat avec PSSM France, une première pour un établissement d'enseignement supérieur français, afin de pérenniser et développer cette politique.

78 étudiants ont été accompagnés, depuis 2024, dans le cadre de *Feel and Mouv'* à travers un suivi personnalisé de trois mois. Ce programme de l'université de Bordeaux vise à encourager la reprise d'une activité physique adaptée afin de lutter contre la sédentarité et favoriser le bien-être étudiant.

185 associations étudiantes sont domiciliées à l'université de Bordeaux et actives sur les campus.

Plus de **10 000** étudiants primo-entrants participent à l'événement *Fête la rentrée* organisé chaque année par l'université de Bordeaux pour l'accueil des nouveaux étudiants. En 2026, l'événement est prévu du 2 septembre au 2 octobre.



© Gautier Dufau

FOCUS

Une politique d'égalité et d'inclusion renforcée

L'université de Bordeaux poursuit le renforcement de sa politique en faveur de l'égalité, de la diversité et de l'inclusion. Avec la création d'une vice-présidence dédiée, elle affirme sa volonté de mieux coordonner les actions de prévention, d'accompagnement et de lutte contre toutes les formes de discrimination et de violence. L'établissement s'appuie notamment sur sa cellule d'écoute, de veille et de signalement (CEVS), dont l'enjeu est aujourd'hui d'accroître la visibilité et la confiance afin de favoriser le recours au dispositif. « Il faut continuer à libérer

la parole. L'objectif est que chacun et chacune sache où trouver de l'aide et comprenne qu'il existe des interlocuteurs identifiés capables de l'accompagner », souligne Véronique Bertile, vice-présidente en charge de l'égalité, de la diversité et de l'inclusivité. L'université entend également poursuivre ses actions de sensibilisation et renforcer l'inclusion de l'ensemble de sa communauté, en cohérence avec les nouvelles obligations nationales en matière de mission égalité-diversité⁽¹⁾. ■

(1) Le 2 juillet, l'université de Bordeaux accueillait la 11e Journée nationale des missions égalité-diversité de l'Enseignement supérieur et de la Recherche [En savoir plus]

A photograph of a server room. In the foreground, there are several rows of black server racks with perforated doors. In the background, a glass door is visible, featuring four vertical indicator lights (two red, two green). The ceiling is made of reflective metal panels.

Intelligence artificielle: l'université accélère



L'intelligence artificielle irrigue déjà l'ensemble des missions de l'université de Bordeaux. Recherche, formation, innovation pédagogique, services administratifs : de nombreuses initiatives ont émergé ces dernières années dans les laboratoires, les composantes et les directions de l'établissement.

Nommé vice-président en charge de l'intelligence artificielle, Xavier Blanc a pour mission de donner de la cohérence à cette dynamique, de favoriser les synergies entre les équipes et d'accompagner le développement d'usages responsables de l'IA au service des missions de l'université.

« Mon rôle n'est pas de lancer tous les projets, mais de comprendre ce qui existe, de connecter les initiatives et de créer les conditions pour qu'elles puissent se développer »

Xavier Blanc, vice-président en charge de l'intelligence artificielle

La stratégie portée par l'université repose sur un principe simple : l'intelligence artificielle doit rester un outil au service des missions universitaires, produire, chercher, transmettre, et diffuser les connaissances, sans se substituer à l'expertise humaine.

Cette approche s'appuie sur plusieurs principes directeurs : un usage éthique et raisonné des outils, la protection des données, la sécurité des informations, la préservation de la souveraineté numérique, ainsi que le droit (pour les personnels comme pour les étudiant(e)s) de ne pas recourir à l'IA.

Un guide des bonnes pratiques, actuellement en cours d'élaboration avec les différentes communautés universitaires, sera proposé dans les

prochains mois afin d'accompagner les usages et d'encourager une culture commune de l'intelligence artificielle.

Des projets en cours

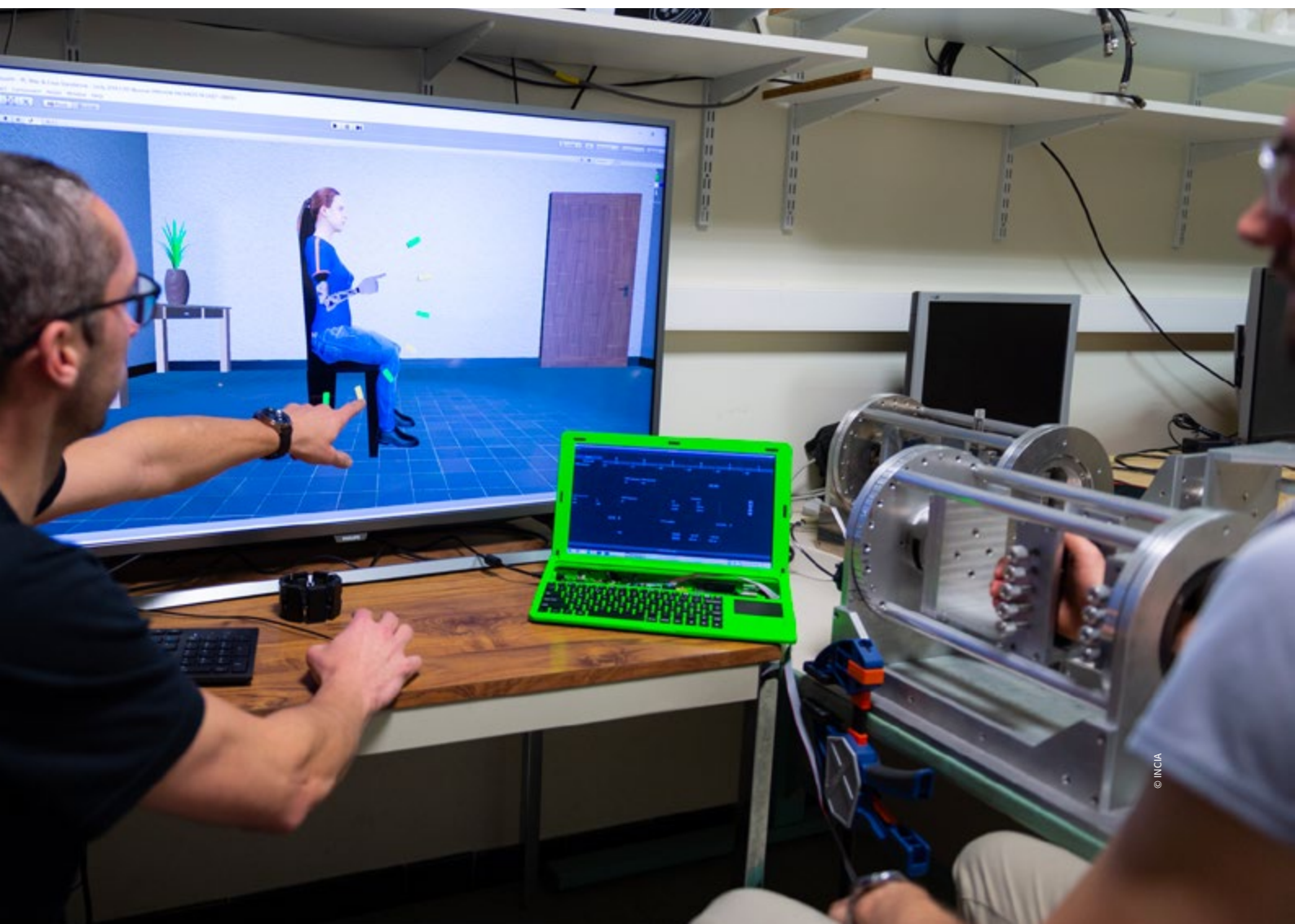
Pour accompagner cette dynamique, plusieurs initiatives sont à l'étude et pourraient prendre forme prochainement. Un Hub IA Éducation, destiné aux enseignant(e)s et aux étudiant(e)s, pourrait rassembler des ressources, des outils, des formations et des retours d'expérience afin de faciliter l'intégration de l'intelligence artificielle dans les pratiques pédagogiques.

Enfin, l'université travaille à la création d'une Agora de l'IA, un espace de dialogue ouvert aux citoyens, aux enseignant(e)s-chercheurs(euses), aux étudiant(e)s et aux acteurs du territoire afin de débattre collectivement des questions scientifiques, éthiques et sociétales soulevées par l'intelligence artificielle.

Au-delà des outils, Xavier Blanc défend une approche fondée sur la concertation.

« Nous avons aujourd'hui plus de questions que de réponses. C'est en partageant nos expériences et en construisant ensemble des règles communes que nous pourrions développer des usages de l'IA utiles, responsables et au service de nos missions. »

Cette gouvernance constitue l'un des axes de la stratégie IA de l'université de Bordeaux, qui entend faire de l'intelligence artificielle un levier d'innovation tout en préservant les missions fondamentales de l'enseignement supérieur et de la recherche. ■





© Gautier Dufau

FOCUS

Mistral ESR: six laboratoires d'idées pour imaginer l'université de demain

L'expérimentation Mistral ESR, à laquelle l'université de Bordeaux participe, s'inscrit dans une démarche nationale portée par l'Agence de mutualisation des universités et établissements (AMUE). L'objectif est de permettre à des établissements d'enseignement supérieur de tester concrètement les usages de l'intelligence artificielle afin d'éclairer les futurs choix technologiques du secteur.

À l'université de Bordeaux, six groupes de travail ont été constitués autour de thématiques liées à la transformation pédagogique : ludopédagogie, évaluation, gestion des grandes cohortes, différenciation pédagogique, génération d'études de cas et développement des compétences transversales.

Lancée le 24 février 2026, l'expérimentation mobilise enseignant(e)s, ingénieurs pédagogiques,

personnels administratifs et étudiant(e)s. Les résultats de cette phase d'expérimentation doivent être consolidés d'ici la fin de l'année 2026.

Les groupes de travail explorent des usages très différents, mais ils poursuivent tous le même objectif : mieux accompagner les apprentissages des étudiants, que ce soit par la différenciation pédagogique, l'évaluation formative, le développement des compétences transversales ou la personnalisation des parcours.

L'expérimentation permet d'explorer les potentialités de l'IA générative, combinée à un esprit critique et à des enjeux éthiques. Elle ne porte d'ailleurs pas seulement sur l'outil, mais oblige à réfléchir aux pratiques pédagogiques en matière d'évaluation, de scénarisation ou de ressources à destination des enseignant(e)s et étudiant(e)s. ■

L'université de Bordeaux, un laboratoire des transitions

Réduire de 75 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050, transformer ses campus, repenser les pratiques dans ses laboratoires, former tous ses étudiants aux enjeux des transitions et faire de la recherche un levier de transformation du territoire grâce à de nouvelles approches... Avec son Contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) 2026-2030, l'université de Bordeaux affiche une ambition claire : devenir un démonstrateur des transitions environnementales et sociétales.

Cette transformation est déjà engagée. En 2025, l'université aura réduit de 31 % ses émissions de gaz à effet de serre liées à l'énergie par rapport à 2022. Un résultat obtenu grâce aux opérations de rénovation énergétique, au travail de ses équipes sur la performance énergétique, mais aussi à une évolution profonde des pratiques : déploiement de Living Labs sur les campus, création d'enseignements consacrés aux transitions, lancement d'un programme de sensibilisation à grande échelle, engagement des laboratoires dans une démarche de transition et renforcement des coopérations avec les collectivités. Cette dynamique a franchi une nouvelle étape le 21 juillet 2027 avec la signature d'une convention-cadre entre l'université de Bordeaux et l'ADEME, destinée à renforcer leurs synergies en matière de recherche, de formation, d'innovation et, pour l'établissement, à jouer un rôle de relais sur le territoire afin d'accompagner les transitions. À l'horizon 2030, l'établissement vise une réduction de 33 % de ses émissions de gaz à effet de serre, portée par un







réseau de chaleur, la rénovation de son patrimoine immobilier, le déploiement des solutions expérimentées sur ses campus, ainsi qu'une politique ambitieuse en matière de mobilités douces et d'achats responsables.

Des solutions

Mais l'université entend aller bien au-delà de sa propre empreinte environnementale. Les Living Labs s'ouvriront davantage aux collectivités, aux entreprises, aux associations et aux citoyen(ne)s. Ils pourront s'appuyer sur la Boutique des sciences, actuellement en expérimentation en synergie avec la politique Sciences avec et pour la société. Les premières recherches structurées en sciences de la durabilité alimenteront de nouveaux parcours de formation, tandis que l'ensemble des laboratoires poursuivront leur réflexion sur l'impact de leurs activités.

« Notre objectif n'est pas seulement de réduire l'empreinte environnementale de l'établissement. Nous voulons démontrer qu'une université peut devenir un véritable terrain d'expérimentation des transitions, où les solutions sont conçues, évaluées puis diffusées au bénéfice du territoire et de la société. C'est en articulant recherche, formation, innovation et action collective que nous construisons l'université de 2050. »

Philippe Moretto, vice-président en charge des transitions à l'université de Bordeaux

À plus long terme, la trajectoire est assumée : 75 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050, autonomie énergétique renforcée, bâtiments plus performants, mutualisation des équipements et, à terme, des campus où la voiture ne sera plus le mode de déplacement de référence.

Plus qu'une feuille de route environnementale, l'université de Bordeaux revendique un changement de modèle. Forte d'une culture reconnue du pilotage stratégique et de la conduite de transformations complexes, elle entend mettre toute la cohérence de ses missions de recherche, de formation et d'innovation au service des transitions de son territoire et contribuer, aux côtés des acteurs et actrices publics et socio-économiques, à inventer les solutions de demain. ■

FOCUS

Apprendre toute la vie

À l'heure où les métiers évoluent sous l'effet des transitions écologique, numérique, sanitaire ou encore de l'intelligence artificielle, se former ne peut plus être un temps limité aux premières années de la formation. Les connaissances s'actualisent en permanence. C'est l'un des enjeux auxquels répond la formation tout au long de la vie, pleinement intégrée à la stratégie de l'université de Bordeaux dans le cadre de son Contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) 2026-2030. Chaque année, près de 8 100 personnes choisissent ainsi de revenir à l'université de Bordeaux pour acquérir de nouvelles compétences, préparer une reconversion, faire reconnaître leur expérience ou accompagner l'évolution de leur métier. Pour répondre à cette diversité de parcours, l'établissement propose plus de 300 diplômes d'université et formations courtes, accompagne chaque année environ 95 démarches de validation des acquis (VAE, VAPP...) et travaille avec plus de 3 000 entreprises engagées dans le développement des compétences de leurs collaborateurs et collaboratrices.

Cette mission illustre une conception exigeante du service public universitaire. À la différence d'une formation pensée uniquement pour l'entrée dans la vie active, l'université accompagne les parcours professionnels sur le temps long. Parce que les

« La formation tout au long de la vie est devenue une composante essentielle de la mission de l'université. Elle permet à chacune et chacun d'actualiser ses compétences tout au long de son parcours professionnel et de mieux accompagner les grandes transitions de notre société »

Laurence Geny-Denis, vice-présidente Formation tout au long de la vie.

transitions transforment durablement les métiers, les organisations et les compétences attendues, elle permet à chacune et chacun de revenir se former tout au long de sa carrière, au contact des connaissances les plus récentes produites par la recherche.

Le COMP 2026-2030 fait de cette mission un levier stratégique. En renforçant les liens entre formation, recherche, innovation et besoins des territoires, il affirme le rôle de l'université comme acteur des transitions. Former les étudiantes et les étudiants de demain ne suffit plus : il s'agit aussi d'accompagner les professionnelles et les professionnels d'aujourd'hui pour leur permettre d'anticiper les mutations de leur secteur, d'adapter leurs compétences et de répondre aux grands défis économiques, environnementaux, sanitaires et technologiques. La formation tout au long de la vie traduit ainsi une conviction forte : l'université n'est plus seulement le lieu où l'on vient préparer son premier diplôme. C'est un lieu où l'on revient. ■



RESERVEE

Consolider les forces, inventer les recherches de demain

Évaluation, redéfinition de ses grands programmes de recherche, contexte budgétaire contraint... L'horizon 2030 s'annonce décisif pour la recherche à l'université de Bordeaux. L'objectif est clair : conforter un modèle qui a fait ses preuves tout en préparant les évolutions scientifiques des prochaines années.

Avec 71 structures de recherche et près de 70 % de l'activité de recherche publique en Nouvelle-Aquitaine, l'université de Bordeaux joue un rôle majeur dans le paysage scientifique régional et national. En 2027-2028, l'évaluation de ses laboratoires par le HCERES (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) constituera une étape structurante avant un travail de fond sur l'organisation de la recherche et les grands programmes qui porteront son ambition pour les années à venir.

Cette nouvelle étape s'appuie sur des résultats solides. En six ans, l'université de Bordeaux a doublé le nombre de projets européens obtenus et figure aujourd'hui parmi les établissements français les plus performants en matière de financements compétitifs. Une dynamique qui repose sur un écosystème collaboratif construit à l'échelle du site, associant les équipes de l'université, des organismes nationaux de recherche et ses autres partenaires locaux autour d'un accompagnement partagé des chercheurs.



© université de Bordeaux

« Ces résultats ne sont pas le fruit du hasard. Nous avons construit un environnement qui accompagne les scientifiques dans leurs projets et qui bénéficie à l'ensemble des partenaires du site. C'est cet écosystème qui fait aujourd'hui notre force. »

Jean-René Cazalets, vice-président Recherche

Préserver cette dynamique suppose toutefois de s'adapter à un contexte financier moins favorable. L'université entend donc concentrer ses efforts sur les dispositifs les plus structurants. La mutualisation des plateformes technologiques en est un exemple. En partageant des équipements scientifiques de pointe entre plusieurs laboratoires, elle optimise les investissements, renforce l'attractivité de ses infrastructures et facilite les collaborations avec les partenaires académiques et socio-économiques.

Rayonnement

Dans le même esprit, l'établissement poursuivra son soutien aux projets interdisciplinaires, notamment à travers les dispositifs de Recherches interdisciplinaires exploratoires (RIE) et les Chaires Impulsion, tout en améliorant les conditions d'évaluation des projets grâce à un calendrier d'appels revu et mieux réparti sur l'année.

« Notre ambition est de faire émerger de nouvelles communautés scientifiques sans fragiliser celles qui font déjà l'excellence de notre université. Dans un contexte où les moyens se resserrent, nous devons investir là où l'impact collectif est le plus fort. »

Au-delà des échéances de cette rentrée, l'université prépare déjà l'avenir. L'évolution des sept grands programmes de recherche et des priorités scientifiques devra permettre de répondre aux grands défis contemporains tout en préservant ce qui fait la singularité de l'établissement : une recherche d'excellence, ouverte, collaborative et au service de la société. ■

« Les besoins de la recherche évoluent. Les choix que nous ferons devront répondre aux grandes questions scientifiques d'aujourd'hui et de demain. Notre responsabilité est de donner à nos enseignant(e)s-chercheur(euse)s les meilleures conditions pour continuer à innover et à rayonner. »

FOCUS

Croiser les savoirs

Comment mieux répondre aux défis liés au climat, à la santé, au vieillissement ou encore à l'intelligence artificielle ? Pour l'université de Bordeaux, ces questions peuvent être abordées en créant des communautés de savoirs thématiques transversales issues de plusieurs disciplines. L'interdisciplinarité constitue l'un des axes du Contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP). L'ambition est de créer les conditions permettant aux enseignant(e)s-chercheur(euse)s et aux étudiant(e)s de croiser leurs expertises afin de faire émerger de nouvelles connaissances, de l'innovation, de nouvelles formations et des réponses pertinentes aux grands enjeux scientifiques et sociétaux. Développer l'interdisciplinarité ne consiste pas seulement à encourager les collaborations entre laboratoires. C'est aussi accompagner une évolution profonde des pratiques académiques. Aujourd'hui encore, les modes d'évaluation des enseignant(e)s-chercheur(euse)s restent largement construits autour de réalisations individuelles dans de nombreuses disciplines. Ces critères influencent naturellement les parcours de carrière et les façons de travailler, ce qui peut freiner les projets associant plusieurs champs scientifiques.

« Développer l'interdisciplinarité est un changement culturel. Cela suppose de faire évoluer nos pratiques, nos façons de travailler ensemble, mais aussi la manière dont nous reconnaissons et valorisons les enseignant(e)s-chercheur(euse)s qui s'engagent dans ces démarches. »

Aurélié Bedel, vice-présidente en charge de l'interdisciplinarité

L'enjeu du COMP est donc de poursuivre l'engagement de l'établissement en faveur de l'interdisciplinarité.

Mesurer pour mieux accompagner

Pour soutenir cette dynamique, l'université de Bordeaux a mis en place, dans le cadre de Foresite (pour Faciliter et opérer la recherche d'excellence à l'échelle du site), un Observatoire conjoint de l'interdisciplinarité, en partenariat avec le CNRS, l'Inserm, Inrae, Inria et Bordeaux INP.

Sa mission est double : rendre visible une interdisciplinarité déjà bien présente mais parfois difficile à identifier, et mesurer l'impact des dispositifs mis en œuvre par l'université. L'observatoire permettra notamment de cartographier les collaborations entre disciplines, d'analyser leurs effets sur les publications scientifiques, les financements obtenus ou encore les projets de recherche développés avec les partenaires du site. Cet outil constituera un véritable instrument d'aide à la décision pour piloter la stratégie interdisciplinaire de l'université. Au-delà de l'échelle de l'établissement, l'université de Bordeaux souhaite contribuer à structurer une dynamique collective autour de l'interdisciplinarité. Dans cette perspective, elle participe à l'organisation des Assises nationales de l'interdisciplinarité, qui réuniront, les 18 et 19 novembre 2026, à Marseille, plusieurs universités françaises, le CNRS et l'IRD, engagés dans cette démarche. Leur ambition est de passer des expériences locales à la signature d'une feuille de route nationale 2030 et de structurer un socle commun pour encourager et faciliter l'interdisciplinarité, une démarche transformante pour une recherche de rupture à impact. ■





L'innovation, pour qu'aucune découverte utile à la société ne reste dans les labos

Comment faire en sorte qu'une découverte réalisée dans un laboratoire devienne un nouveau traitement médical, une technologie, un service ou une politique publique ? C'est tout l'enjeu de la stratégie d'innovation que déploie l'université de Bordeaux pour les cinq prochaines années.

Une découverte scientifique ne devient pas automatiquement une innovation. Entre un résultat de recherche et un nouveau traitement thérapeutique, un procédé industriel, un service ou encore une politique publique, le chemin est souvent long et comporte une part de risque. Alors que l'étape ultime de diffusion nécessite le concours d'entreprises et/ou de collectivités, l'université joue un rôle particulier lors des étapes de détection et de maturation. Ce sont précisément ces missions que l'université de Bordeaux entend renforcer dans le cadre de son contrat d'objectifs 2026-2030 : mieux détecter les résultats prometteurs, accompagner les chercheuses et les chercheurs et accélérer leur transfert vers la société grâce à son réseau de partenaires ou en facilitant la création d'entreprises.

« Produire de la connaissance est la mission de la recherche. Notre responsabilité est ensuite de nous demander comment cette connaissance peut être utile à la société, et aux grands enjeux de transition et de souveraineté auxquels elle est confrontée. Notre rôle est de faire en sorte qu'aucun résultat susceptible d'être valorisé ne passe entre les mailles du filet. »

Étienne Duguet, vice-président Innovation

Cette ambition s'appuie sur la dynamique engagée depuis 2023 avec le Pôle universitaire d'innovation (PUI), qui fédère seize partenaires du territoire autour d'un même objectif : simplifier le parcours des chercheuses et des chercheurs et mieux coordonner les acteurs et les actrices de l'innovation. Près de 200 personnes contribuent aujourd'hui à cet écosystème, depuis la détection des résultats jusqu'à leur transfert vers le monde socio-économique. L'université souhaite fluidifier les parcours et renforcer l'interconnaissance entre les structures d'accompagnement afin que chaque scientifique puisse être orienté-e rapidement vers le bon interlocuteur ou la bonne interlocutrice.

« Il s'agit de simplifier un écosystème qui peut paraître complexe. L'enjeu est que les scientifiques consacrent leur énergie à leurs projets, pendant que nous les aidons à identifier le potentiel d'innovation et les bons dispositifs d'accompagnement. »

Neuf domaines « pépites »

Pour renforcer cette dynamique, l'université a actualisé en 2025 la cartographie de ses domaines de recherche porteurs d'innovation. Parmi une trentaine de secteurs identifiés, neuf ont été désignés comme des domaines « pépites » : ils associent l'excellence scientifique à un potentiel de transfert encore insuffisamment exploité.

Un tout nouveau programme de Chaires Innovation est progressivement déployé. Deux premières chaires ont été confiées à Hélène Amieva, dans le domaine Santé et environnement, et à Béatrice Jacques et Audrey L'Espérance, autour des sciences participatives. D'autres devraient suivre à l'automne.

L'objectif n'est pas de financer directement de nouveaux projets, mais de donner du temps à des chercheuses ou chercheurs reconnus pour animer leur communauté, partager leur expérience, mobiliser leurs réseaux et construire une véritable feuille de route de l'innovation dans leur domaine.

« Nous voulons faire émerger des chercheuses et des chercheurs qui deviennent des références. Leur rôle est d'inspirer et de partager leur expérience, voire leur réseau, afin de créer une véritable dynamique de l'innovation. »

Le plan d'action du Pôle universitaire d'innovation est aujourd'hui financé jusqu'en mars 2027 et le grand programme InnovationS, qui a permis d'intensifier la détection des projets et les actions de prématuration, arrivera à son terme en 2029. L'un des principaux défis des prochaines années sera de maintenir cette dynamique dans un contexte financier plus contraint.

« Durant mon premier mandat, nous avons structuré et intensifié notre politique d'innovation. Aujourd'hui, l'enjeu est de la rendre résiliente pour continuer à accompagner durablement les chercheuses et les chercheurs dans les années à venir. »

Un campus qui montre l'innovation

La capacité d'innovation sera également plus visible sur les campus. À partir de 2027, plusieurs bâtiments accueilleront des tiers-lieux imaginés avec des chercheuses et des chercheurs, des architectes, et des spécialistes de la médiation scientifique. L'objectif : permettre aux étudiantes et aux étudiants, aux entreprises et aux citoyennes et aux citoyens de découvrir les innovations

issues des laboratoires hébergés sur place, et d'y rencontrer des chercheuses et des chercheurs.

Une manière de rappeler que l'innovation ne se limite pas aux laboratoires, mais constitue l'une des missions de l'université au service du territoire. ■

« L'objectif est que chaque personne qui entre dans un bâtiment de l'université puisse identifier les innovations qui y sont développées et comprendre comment elles répondent aux besoins de la société. L'innovation doit devenir un marqueur de nos campus. »





L'université de Bordeaux transforme son territoire



Avec 180 hectares de foncier, dont 130 hectares situés à l'intérieur de la rocade bordelaise, l'université de Bordeaux est l'un des principaux propriétaires fonciers publics de la métropole. Depuis la dévolution de son patrimoine, elle ne se contente plus de gérer ses bâtiments : elle mène une stratégie d'aménagement qui conjugue transition écologique, développement de la vie de campus et réponse aux besoins du territoire.

Longtemps cantonnée à la gestion de son patrimoine immobilier, l'université de Bordeaux est devenue un véritable aménageur de territoire. Ce changement de paradigme se traduit aujourd'hui par plusieurs projets structurants qui redessinent progressivement ses campus.

« Nous sommes devenus un véritable acteur territorial. Comme une collectivité, nous devons désormais penser l'aménagement de nos campus, la valorisation de notre foncier et l'intégration de nos projets dans l'écosystème métropolitain »

Denis Teissandier, vice-président en charge du patrimoine, de l'environnement et de l'aménagement.

Des campus plus habités

Première traduction concrète de cette stratégie : le développement de logements étudiants tout en conservant la maîtrise publique du foncier. À Gradignan, la résidence Humanities Village, dont les premières livraisons interviennent à la rentrée 2026, proposera plus de 650 logements étudiants. Un second programme de 194 logements conventionnés, exploités par le CROUS Bordeaux-Aquitaine, verra le jour d'ici 2029 sur le campus Rocquencourt. Un troisième projet est également engagé sur le site Doyen Brus. À l'horizon 2030, ces opérations représenteront plus de 1 000 logements étudiants supplémentaires sur les campus de l'université.

Une transition énergétique à l'échelle du campus

Autre projet emblématique : la création d'un réseau de chaleur décarboné sur le

campus Peixotto-Bordes-Rocquencourt. Porté par le Groupement d'intérêt public (GIP) Engagement Energie (E²) des campus universitaires de la métropole bordelaise, réunissant l'université de Bordeaux, Bordeaux INP, Sciences Po Bordeaux et le CROUS Bordeaux-Aquitaine, ce projet permettra de mutualiser la production et la distribution de chaleur entre les principaux établissements du campus. Alimenté principalement par une chaufferie biomasse et connecté au réseau de chaleur métropolitain, il contribuera à décarboner le chauffage des bâtiments, tout en améliorant, la résilience des installations et la maîtrise des coûts. Au-delà de cette première étape, l'ambition est de développer, à l'échelle du campus, d'autres infrastructures énergétiques mutualisées, intégrant notamment la production photovoltaïque, le stockage et le partage de l'énergie.

Adapter les campus aux défis climatiques

Cette politique patrimoniale intègre désormais pleinement les effets du changement climatique. Les nouveaux projets immobiliers, comme les opérations de rénovation, accordent une place croissante au confort d'été, à la sobriété énergétique et à la résilience des bâtiments face aux épisodes climatiques extrêmes.

À travers ces opérations, l'université de Bordeaux affirme une conviction : son patrimoine constitue un levier stratégique pour accompagner les transitions, améliorer la qualité de vie sur les campus et répondre, aux côtés de ses partenaires, aux enjeux du territoire.

FOCUS

B19: un nouveau pôle pour la recherche et la formation au cœur du campus de Pessac

A l'horizon 2027, le campus de Pessac franchira une nouvelle étape de sa transformation avec la livraison du B19, un pôle qui réunira sur un même site des activités de recherche et de formation. Implanté à l'emplacement de l'ancien bâtiment B18, ce nouvel équipement a été pensé pour répondre aux enjeux scientifiques, pédagogiques et environnementaux de demain.

Le projet s'articule autour de deux bâtiments complémentaires.

Le B19A accueillera le projet SIREAUÇO, un pôle d'excellence consacré aux sciences de l'environnement. Les équipes du laboratoire EPOC (Environnements et Paléoenvironnements océaniques et continentaux) y seront réunies dès 2027 dans plus de 5 000 m² de laboratoires et de bureaux. Ce nouvel espace permettra aux chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants et étudiants de développer leurs travaux sur les interactions entre les milieux continentaux et océaniques, afin de mieux comprendre les évolutions environnementales et d'accompagner les transitions face au changement climatique.

Le B19B sera dédié à l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE). Aujourd'hui réparti sur deux bâtiments totalisant près de 16 500 m², devenus inadaptés aux besoins actuels et particulièrement coûteux à exploiter, l'institut sera regroupé dans 3 586 m² d'espaces

d'enseignement modernes et collaboratifs. Cette relocalisation permettra de réduire d'environ 13 000 m² les surfaces exploitées tout en offrant aux étudiants un environnement plus fonctionnel, au cœur du campus, à proximité immédiate des bibliothèques, des services universitaires, des restaurants et de la ligne B du tramway.

Au-delà de ses ambitions scientifiques et pédagogiques, B19 s'inscrit dans une démarche forte de transition écologique. Le futur bâtiment permettra de réduire jusqu'à 60 % des consommations énergétiques, tout en diminuant significativement les émissions de gaz à effet de serre. Il vise également une certification environnementale BDNA niveau Argent, référence en Nouvelle-Aquitaine.

Le chantier contribuera également au développement du territoire grâce à 19 080 heures d'insertion professionnelle et à la réalisation d'une œuvre artistique financée dans le cadre du dispositif du 1 % artistique. ■

CHIFFRES clés : *un projet d'envergure*

40,70M€ d'investissement

8 750 m² de surface construite

Livraison prévue en **2027**

Deux bâtiments complémentaires comprenant :

› B19A - Projet SIREAUÇO

5 168 m²

de laboratoires et bureaux

Accueil des équipes de recherche d'EPOC

› B19B - INSPE

3 586 m²

dédiés à la formation

Regroupement des activités de l'INSPE sur un site unique



Septembre 2026 - université de Bordeaux - direction de la communication - couverture © Romain Perrière, université de Bordeaux

Contact presse

Sophie Serhani

sophie.serhani@u-bordeaux.fr

06 77 74 38 87

Université de Bordeaux
351 cours de la Libération
33400 Talence
www.u-bordeaux.fr

université
de **BORDEAUX**